



# COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

**ORIGINAL: ANGLAIS** 

<u>Soixante-neuvième session</u> <u>Brazzaville, République du Congo, 19-23 août 2019</u>

Point 15.6 de l'ordre du jour

# RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE POUR L'ADAPTATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION AFRICAINE

### **Document d'information**

#### **SOMMAIRE**

	Paragraphes
CONTEXTE	1-3
PROGRÈS RÉALISÉS	4-9
PROCHAINES ÉTAPES	10-12

#### **CONTEXTE**

- 1. Les risques sanitaires liés au changement climatique sont en augmentation dans le monde. Les pays en développement, particulièrement ceux du continent africain, ploient sous une lourde charge de maladies sensibles au climat, qui se justifie par l'impact négatif du changement climatique sur leurs populations hautement vulnérables. À sa soixante et unième session, le Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a adopté la résolution AFR/RC61/R2, intitulée « Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine ». L'objectif général de ce Cadre est de permettre aux États Membres d'intégrer la composante de la santé dans leurs plans d'adaptation au changement climatique, afin de réduire ses effets néfastes sur la santé publique.
- 2. Le deuxième rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre pour l'adaptation<sup>5</sup> a été présenté à la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Les actions prioritaires consistaient à évaluer la vulnérabilité et les capacités d'adaptation des pays, à établir des plans nationaux d'adaptation de la santé, à soutenir le renforcement des capacités, à intensifier les partenariats et la collaboration intersectorielle, et à élargir l'accès aux dispositifs financiers qui existent sur le plan international.
- 3. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre régional depuis 2017. Le document fait ressortir les principaux enjeux et précise les prochaines étapes à suivre.

# PROGRÈS RÉALISÉS

4. Depuis 2017, dix-neuf autres États Membres<sup>6</sup> ont évalué leur vulnérabilité et leurs capacités d'adaptation au changement climatique, et 12 États Membres<sup>7</sup> ont établi leurs plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique. Plus de US \$10 millions ont été mobilisés auprès de partenaires tels que le Département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID), la Flandre et l'Organisation météorologique mondiale, afin de renforcer la mise en œuvre, d'atténuer l'impact du changement climatique sur les déterminants environnementaux de la santé et d'accroître la résilience des communautés en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, 2017): rapport sur les effets du changement climatique sur la santé humaine. Disponible à l'adresse <a href="https://unfccc.int/news/climate-change-impacts-human-health">https://unfccc.int/news/climate-change-impacts-human-health</a> (consulté le 30 janvier 2019).

Organisation mondiale de la Santé (2014). Évaluation quantitative des risques associés aux effets du changement climatique sur certaines causes de décès, 2030 et 2050. Organisation mondiale de la Santé. Disponible à l'adresse <a href="http://www.who.int/iris/handle/10665/134014">http://www.who.int/iris/handle/10665/134014</a> (consulté le 20 février 2019).

<sup>3</sup> Le paludisme, la dengue, la typhoïde, la schistosomiase, la malnutrition et les maladies diarrhéiques.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Résolution AFR/RC61/R2. Cadre pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique dans la Région africaine. Soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 29 août-2 septembre 2011.

OMS. AFR/RC67/INF.DOC/2. Rapport de situation sur la mise en œuvre du Cadre régional pour l'adaptation de la santé publique au changement climatique. Soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, 28 août-1er septembre 2017, Victoria Falls (République du Zimbabwe).

Algérie, Botswana, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gambie, Guinée, Kenya, Lesotho, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe et Zimbabwe.

Afrique du Sud, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Zambie et Zimbabwe.

- 5. En 2018, les points focaux nationaux pour les questions liées au climat et à la santé issus de 24 États Membres<sup>8</sup> ont été formés à l'intégration du changement climatique dans la programmation sanitaire, avec un accent d'une part sur l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation et d'autre part sur l'élaboration de plans nationaux pour l'adaptation de la santé. Grâce aux capacités ainsi renforcées, les pays ont pu mener des évaluations de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation, concevoir des indicateurs de vulnérabilité et parachever leurs plans nationaux d'adaptation de la santé. En tout 29 États Membres<sup>9</sup> ont déjà établi leurs plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique.
- 6. La troisième conférence mondiale sur la santé et le climat a été organisée en 2018, avec un accent sur les petits États insulaires en développement (PEID). Le point culminant de ces assises aura été l'adoption du tout premier plan d'action régional sur le changement climatique et la santé lo destiné aux petits États insulaires en développement de la Région africaine de l'OMS (Cabo Verde, Comores, Maurice, Sao Tomé-et-Principe et Seychelles), et aux PEID de la Région de l'Asie du Sud-Est, pour la période allant de 2019 à 2023.
- 7. Au niveau régional, les partenariats et les actions multisectorielles ont été renforcés grâce au réseau international pour la santé et le climat en Afrique (Clim-HEALTH Africa), <sup>11</sup> dont les activités sont coordonnées par l'OMS. Le réseau coordonne l'exécution de neuf projets et programmes à grande échelle, répartis dans 26 États Membres. <sup>12</sup> En outre, l'OMS a accentué son plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte de la santé dans la formulation des politiques et stratégies en lien avec le changement climatique, notamment par la participation aux forums internationaux et par une meilleure représentation de la santé dans ces cadres internationaux d'échanges, en particulier à l'occasion de la 23<sup>e</sup> et de la 24<sup>e</sup> Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se sont tenues en 2017 et en 2018, respectivement.
- 8. Au niveau de la base, la mise en œuvre du Cadre pour l'adaptation a donné des résultats concrets. Par exemple, les mesures d'adaptation communautaire qui mettent l'accent sur les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau en incluant la résilience au changement climatique ont été appliquées en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie. Cette intervention ciblait plus de 35 sociétés de distribution de l'eau en milieu urbain et rural, et a permis de fournir à plus de 1,4 million de personnes des services d'eau potable gérés en toute sécurité. Au total US \$20 millions supplémentaires ont été mobilisés auprès du DFID en vue de l'exécution d'un projet d'alimentation en eau, d'assainissement

Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Seychelles, Soudan du Sud, Togo et Zimbabwe.

Consortium international pour le climat et la santé en Afrique, OMS 2013. Disponible à l'adresse <a href="http://www.climhealthafrica.org/">http://www.climhealthafrica.org/</a> (consulté le 30 janvier 2019).

Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Seychelles, Soudan du Sud, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Troisième conférence mondiale de l'OMS sur la santé et le climat : mettre en place des systèmes de santé résilients face aux changements climatiques dans les petits États insulaires en développement, Port-Louis (Maurice), 27-29 mars 2018. Disponible à l'adresse <a href="https://afro.who.int/news/building-resilient-health-systems-climate-change-among-sids">https://afro.who.int/news/building-resilient-health-systems-climate-change-among-sids</a>.

Les partenaires du Réseau international pour le climat et la santé en Afrique travaillent en synergie pour mettre en œuvre des projets et des programmes visant à renforcer la résilience des systèmes de santé africains face aux effets des variations et des changements climatiques. Disponible à l'adresse <a href="http://www.climhealthafrica.org/projects">http://www.climhealthafrica.org/projects</a> (consulté le 30 janvier 2019).

et d'hygiène résilient au changement climatique dans les districts exposés à la sécheresse et au choléra en Éthiopie. <sup>13</sup>

9. Malgré les progrès susmentionnés, la mise en œuvre du cadre d'adaptation continue de se heurter à certains défis techniques et institutionnels au niveau national, à savoir : la faiblesse des capacités techniques et scientifiques dans le domaine du changement climatique et de la santé ; l'inadéquation des approches intégrées ; le financement insuffisant ; et le manque de plaidoyer concernant les effets du changement climatique sur la santé.

# PROCHAINES ÉTAPES

- 10. Les États Membres devraient :
- a) renforcer leurs capacités par la formation, la mobilisation des ressources et l'intégration du changement climatique dans la programmation de la santé;
- b) évaluer la vulnérabilité et les capacités d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique ;
- c) élaborer et accélérer la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation de la santé au changement climatique, notamment en édifiant des systèmes d'alerte précoce et de riposte diligente en cas de maladies sensibles au climat, dans le cadre plus général de la surveillance intégrée de la maladie et la riposte;
- d) entamer la mise en œuvre des cadres politiques nationaux établis pour renforcer la corrélation entre la santé et l'environnement, comme c'est le cas dans les programmes qui visent à réduire les risques que les produits chimiques font peser sur la santé humaine ;
- e) entreprendre la sensibilisation et mener des activités de mobilisation sociale, afin d'accroître la participation des communautés à l'adoption et à l'application efficace de mesures d'adaptation et d'atténuation simples offrant un bon rapport coût-efficacité.
- 11. L'OMS et les partenaires devraient :
- a) coordonner les évaluations de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique dans les 18 États Membres restants ;
- b) élargir l'accès des États Membres aux mécanismes financiers internationaux tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, moyennant l'intensification du plaidoyer pour l'implication du secteur de la santé dans les mécanismes nationaux et internationaux visant à coordonner l'adaptation du changement climatique et l'atténuation de ses effets.
- 12. Le Comité régional a pris note du rapport de situation.

Fournir des services d'eau et d'assainissement résilients face au changement climatique en Afrique et en Asie (2018-2022) : s'assurer que les services d'eau et d'assainissement sont résilients face aux effets futurs du changement climatique et veiller à ce que les avantages pour la santé publique soient garantis et pérennisés.